

Le petit BIERNOIS



www.bierne.fr - Facebook : Le nouveau p'tit Biernois - mairiedebierne@wanadoo.fr



Quelle année !

Ce Covid aura décidément profondément perturbé nos vies quotidiennes, nos échanges, nos rencontres...

Il aura fallu attendre le 12 juin, soit presque la moitié de l'année, pour vivre la première manifestation publique de l'année : la brocante de Bierne. Mais quelle réussite ce fut ! Et quel plaisir de pouvoir se retrouver !

Quel bonheur de pouvoir à nouveau organiser et participer à des manifestations publiques, avec beaucoup de précautions bien sûr, en gardant les gestes barrières, car la victoire contre le virus n'est pas encore totale, même si la situation s'améliore grandement, grâce aux efforts de tous.

L'été qui s'installe va nous permettre de pouvoir nous ressourcer, après des mois difficiles et contraignants qui nous ont privés de tant de libertés.

Pour un village comme le nôtre, les échanges et les rencontres sont la norme pour un grand nombre d'habitants, et notamment nos aînés.



Jacques Bléja
Maire de Bierne

La vie va reprendre tranquillement son cours, avec de moins en moins de contraintes, nous l'espérons tous, avec de plus en plus de petits moments de bonheur que je vous souhaite à tous.

Ce magazine de juillet est consacré aux associations biernoises qui peuvent enfin reprendre pleinement leurs activités, et ainsi apporter des moments de partage, de détente et de plaisir à bon nombre d'entre nous.

Vous en découvrez la liste et les activités, sur la 3e page de ce magazine, que je vous invite à conserver précieusement !

Leurs coordonnées et leurs actualités sont disponibles sur notre site internet (www.bierne.fr) ou en version papier à l'accueil de la mairie. Elles sont à votre disposition pour vous renseigner et vous accueillir dès la rentrée de septembre.

Je vous invite d'ailleurs à noter dans vos agendas 3 dates : le "Challenge des Villes" qui se déroulera pour cette première édition à Cappelle-la-Grande, le 29 août prochain, une sorte "d'Intervilles" à dimension locale avec nos voisins d'Armbouts-Cappel, de Bergues et de Cappelle-la-Grande, le 18 septembre pour la fête du village, ainsi que la 24 septembre pour une réunion publique sur le projet de liaison douce entre Bierne et Bergues.

Je vous souhaite un excellent été, d'excellentes vacances si vous avez la chance d'en prendre, restez prudents, le virus est toujours présent, mais profitez en sécurité de votre été à Bierne !

Les dates clés à venir :

(*sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Juillet et août : **ALSH été**

29 août : **Challenge des Villes***

4 sept. : **Concert de la Band'As Cô***

18 sept. : **Fête du village, accueil des bébés et des nouveaux arrivants***

24 sept. : **Réunion publique sur la liaison piétonnière Bierne/Bergues***

Bienvenue à ...

Augustin KETELAERE le 13 juin 2021

Félicitations !

Mélanie WATTELIER & Kévin HUBBEN
se sont pacés le 26 mai

Amandine MAILLARD & Clément PRINCE
se sont pacés le 10 juin

Lucille RAULIN & Augustin RAIMBOURG
se sont mariés le 12 juin

Il nous a quittés

M. Maurice BELLENGÉ
le 24 mai 2021

Le dossier du mois : Les associations biernoises !

Rassembler et divertir sont leurs deux grandes forces !
Notre commune est riche de nombreuses associations, que vous retrouverez ci-contre, mais connaissez-vous la plus ancienne d'entre-elles ? Focus sur les Jardins Ouvriers...

L'association des Jardins Ouvriers de Bierne est la plus ancienne du village. Créée en 1934 par Pierre Delassus et Léonce Deblock (les papas d'Émile et Pierre bien connus des anciens), ils étaient conseillers municipaux sous le majorat de Jean Parésys (maire de 1929 à 1977).

Pierre Delassus fut nommé président, et le restera jusqu'à son décès en 1976.

A cette époque, la population essentiellement rurale était d'environ 700 habitants (plus de 1800 aujourd'hui). Pour 180 maisons ! (plus de 700 aujourd'hui).

La cheville ouvrière de la création dès 1896, puis du développement des Jardins ouvriers a été l'Abbé Lemire (1853-1928), député-Maire d'Hazebrouck, né à Vieux-Berquin... comme Pierre Delassus.



Dans ses statuts, la société a pour but de procurer du terrain à ceux qui n'en ont pas, d'apprendre à ses membres d'en tirer le meilleur parti, d'échanger avec les membres sur le résultat de leurs cultures. La cotisation annuelle, modique, est fixée à 3 F, soit l'équivalent de 2,4 €. Elle est aujourd'hui de 10 €.

L'association dispose de 9 terrains, situés près du Pont Tournant, les autres adhérents cultivent leur parcelle personnelle.

Les adhérents sont nombreux : 78 les premières années, et cela va continuer, la seconde guerre mondiale renforce les besoins vu les rationnements, le marché noir. La carte de membre donne droit à une carte d'approvisionnement en semences, engrais.

En 1958, il y a encore 73 membres ! Durant les "Trente Glorieuses", la



Jacques Demey, président depuis 1989, entouré de Gérard Aernouts (ancien président), Gilles Godechoul, Olivier Cappelaere, Michel Wexsteen, Bruno Foulon et Gérard Lescieux, Maire de Bierne lors du 85e anniversaire de l'association en 2019.

société de consommation va faire diminuer ce nombre. Plus récemment, un certain engouement lié à l'écologie, à la maîtrise de la qualité des légumes cultivés se dessine. Il y a aujourd'hui 28 adhérents.

L'association regroupe les commandes de semences à des tarifs avantageux. Tous les ans, une conférence permet de perfectionner ses connaissances sur des thèmes précis (fertilisation, gestion de l'eau, traitements naturels...). Un éminent spécialiste y dispense ses conseils précieux.

Chaque année le jury note les jardins des adhérents. Lors de la remise des prix, les plus beaux légumes sont exposés. Parmi les gagnants, notons Gérard Aernouts, Gilles Godechoul, Roger Lewintre qui ont remporté le premier prix à de nombreuses reprises.



Bierne obtient une subvention ADVB !

Afin d'aider les entreprises en maintenant un niveau d'activité et de soutenir l'emploi sur nos territoires, le département du Nord a mis en place l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB).

Notre commune a sollicité et obtenu une subvention ADVB d'un montant de 9 931 € pour 3 projets sur Bierne :



Amélioration de la productivité de la cuisine scolaire par l'achat d'un auto-cuiseur "variocooking".



Création d'une nouvelle ventilation dans la cuisine.



Mise en place d'un système de sonorisation dans la salle du conseil municipal à la SMA, qui pourra également être utilisé par les associations.



Dynamik Attitude 59

Zumba, danse moderne, dance party, stretching, renforcement musculaire et yoga

Ping Pong Club Biernois (PPCB)



Pratique du tennis de table en loisir et en compétition



Bierne Arts Martiaux

Pratique du judo et des arts martiaux

La Band'As Cô



Fanfare de rue qui anime tous types de manifestations

Amicale des Anciens Combattants

Regroupe les victimes des guerres et leurs familles



Les Bieren'aeres

Association philanthropique et carnavalesque !



Les doigts d'or

Atelier de travaux manuels (couture, scrap, déco, peinture sur porcelaine)

Solex in Flandres



Sauvegarde et la pérennisation du "Solex"

Football Club de Bierne (FCB)



Pratique du football en loisir et en compétition



Basket Club Biernois (BCB)

Pratique du Basket-ball en loisir et en compétition

Bouvier Club Flandre Maritime



Club Canin (obéissance, ring et agility)



Feet on Fire Line Dance

Danse country et line dance



Les fous chantants

Groupe de chant



Ensemble Vocal Dia Tonic

Se détendre en chantant ! Animation de cérémonies et de manifestations

Association Autonome des Parents d'Elèves

Association des parents d'élèves au sein du groupe scolaire Joseph Leprêtre

Club de la Colme



Créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié entre les retraités du village



Association du Souvenir

Transmettre le flambeau du souvenir aux générations suivantes



Comité des fêtes

Animation et gestion des fêtes sur la commune

Société des jardins ouvriers de Bierne

Regrouper, Aider à la pratique de la culture des Jardins ouvriers

Tarot Loisir Biernois Le Chti au bout !

Pratique du tarot en loisir



Union colombophile

Élevage et concours de pigeons voyageurs



Don du sang

Assurer les besoins en produits sanguins sur tout le territoire

Retrouvez toutes les infos, actualités et coordonnées sur www.bierne.fr

Groupe “Bien-Vivre à Bierne, partageons demain” :

Un peu plus chaque jour nous ressentons le doux parfum du retour à une vie normale !

La réouverture totale des commerces et de nos restaurants, la reprise des activités associatives pour tous, le retour des manifestations publiques où nous pouvons enfin nous retrouver...

Notre patience a été mise à rude épreuve ces derniers mois !

Il nous appartient de prendre soin de nous, de continuer à être prudents dans nos actions quotidiennes et de rester vigilants à chaque instant car l'épidémie n'est pas encore vaincue.

Avec l'aide de la CCHF et des personnels soignants, la campagne vaccinale se poursuit, permettant à toujours plus de Biernoises et de Biernois de se protéger et de protéger leurs proches de ce virus. Rappelons que si vous souhaitez bénéficier de cette vaccination, vous pouvez contacter le centre d'appel au 03.28.68.16.39 ou par mail : vaccination@cchf.fr

Les élus du groupe majoritaire poursuivent le travail au service de la commune : une nouvelle consultation citoyenne a été lancée ces dernières semaines afin de recueillir votre avis sur l'organisation et le stationnement de la place du village, notamment à l'heure des entrées et des sorties des classes de l'école Joseph Leprêtre.

Tout le monde a ainsi eu l'occasion de s'exprimer. Nous allons désormais nous atteler à réorganiser la place et redonner une convivialité à ce lieu en donnant de l'espace aux piétons, avec le souci d'améliorer la sécurité, tout en prenant en compte les spécificités des lieux.

Nos enfants vont une nouvelle fois pouvoir profiter d'un accueil de loisirs de qualité cet été, les équipes d'animation sont prêtes à les accueillir !

Moins réjouissant : vous avez eu l'occasion de découvrir il y a quelques semaines dans vos boîtes aux lettres un tract de l'opposition municipale. Ce document, mensonger et diffamatoire, montre l'état d'esprit de quelques personnes qui

n'ont toujours pas, plus d'un an après, accepté leur défaite aux élections municipales.

Ce pamphlet, encore une fois agressif et non-constructif, mélange absolument tout pour essayer d'instiller le doute dans les esprits, en s'attaquant aux élus de la majorité et à leur travail. L'opposition dénigre également le travail des agents municipaux qui s'occupent de la propreté du village, là encore en cherchant à diviser plutôt qu'à rassembler.

Triste mentalité pour des personnes qui rêvent tant de diriger notre village.

Nous pensons que la principale qualité d'un maire est l'honnêteté et la franchise.

L'opposition insinue que les chiffres du budget sont faux, or le budget communal, bien conçu et voté le 6 avril dernier est analysé et validé par la Sous-Préfecture.

Elle nous accuse d'effacer des commentaires sur la page Facebook de la commune, c'est totalement faux, ils n'ont d'ailleurs évidemment pas l'ombre d'une preuve à nous présenter...

Les membres de l'opposition déplorent également le « manque de communication », alors que jamais autant de moyens n'ont été déployés qu'aujourd'hui dans notre village : nouvelle page Facebook, nouveau site internet, nouveau magazine municipal, newsletter hebdomadaire, informations quotidiennes, panneau électronique... Y aurait-il un fond de jalousie derrière les attaques régulières et répétées de l'opposition ?

L'opposition municipale invente décidément beaucoup de choses... Nous pourrions démonter un à un leurs arguments, car tous sont contestables, mais finalement là n'est pas notre priorité.

Notre priorité est de travailler à concevoir et mettre en place des projets, pour notre commune, pour ses habitants, afin d'améliorer le cadre de vie commun à tous, et nous aurons l'occasion d'y revenir avec plus de détails à la rentrée de septembre.

Nous vous souhaitons un très bel été !

Groupe “Bierne 2020” :

L'article de “Bierne 2020” ne sera pas diffusé car il contient des propos diffamatoires qui engagent la responsabilité du directeur de publication (Article 42 de la loi du 29 Juillet 1881, modifié, sur la liberté de la presse), conformément à l'article 24 du règlement intérieur du conseil municipal.

Jacques Bléja, Maire de Bierne, Directeur de publication du Petit Biernois

